

La CFE-CGC interpelle la Direction

| COUP DE CHAUD DANS LE RESEAU

Préalable CFE-CGC au CSE AEP du 19 Décembre 2023



La CFE-CGC tient à saluer l'équipe Frais pros de PESSAC qui a solutionné dans les derniers mois de nombreuses situations de retard dans le remboursement des frais professionnels NDF aux commerciaux et qui fait preuve depuis autant de temps d'une très grande résilience mais aussi d'une énorme résistance face à ce chantier dont personne ne voit la fin se profiler.

« Les femmes et les hommes qui composent cette équipe sont des êtres humains et non des robots et la priorité de la Direction est avant tout de les protéger. »

Nous avons bien compris que NDF doit se terminer pour laisser place à Concur. Hélas ce dernier est très loin de pouvoir assurer un remboursement pérenne et rapide des frais engagés par nos collègues commerciaux pour exercer tout simplement leur métier sans avoir à se préoccuper de savoir s'ils vont être remboursés un jour des sommes qu'ils engagent.

« Vous nous parlez de Santé Mentale au Travail, cette situation qui dure depuis plus de 18 mois n'est plus tenable. »

Malgré les propos souvent trop optimistes tenus par la direction et la posture de déni parfois affichée concernant la réalité de la situation, le pilote renvoie à une impression d'enlèvement de par sa très grande instabilité. De nombreux salariés qui étaient à jour de leurs pochettes sur NDF se retrouvent aujourd'hui avec plusieurs mois de retard sur Concur. Des allers-retours incessants entre les producteurs et l'équipe des frais pros nous font oublier que l'objectif initial était de simplifier le système de remboursement des frais du Réseau.

Nous nous appuyons sur les retours toujours plus nombreux de nos collègues Inspecteurs, animateurs et producteurs du Réseau.

Tous les salariés commerciaux ne vont pas passer de bonnes fêtes de fin d'année en famille. Qu'avez-vous l'intention de faire concrètement pour eux ?

Véronique MONFRET en CSE Central nous a présenté il y a 2 ans cet outil innovant et avait affirmé que Concur serait déployé au réseau uniquement quand il serait en parfait état de fiabilité.

« Et comme si cela ne suffisait pas, la Direction envisage d'engager des discussions sur la simplification de la rémunération des commerciaux du Réseau AEP. »

Il nous faut remonter au 01/01/2002 avec la mise en place du contrat Phénix qui régit depuis, le système de rémunération du réseau. C'est dire l'importance de ces discussions entre Direction et Organisations syndicales, ainsi que l'impact indéniable que cela aura sur les rémunérations des salariés du réseau.

Aussi la CFE-CGC, en organisation responsable, demande ce jour à la Direction de surseoir à cette discussion ou négociation jusqu'à ce que tous les salariés du réseau soient remboursés de leurs pochettes actuellement en retard mais également jusqu'à ce que l'outil Concur puisse fonctionner normalement avec des temps de remboursement qui ne dépasseront pas quelques jours.



« En cas de refus de la Direction, La CFE-CGC se réserve le droit de prendre d'autres décisions et notamment de ne pas assister à cette négociation. »

La Direction affirme prendre acte de l'interpellation de la CFE-CGC.

|DECLARATION REPRISE D'UP RETRAITE

Les salariés du réseau ont reçu récemment par e-mail la notification sur la REGULARISATION PONDÉRATION DÉGRESSIVE PER NAO 2019.

Sans communication sur le nombre d'UP reprises, il est impossible pour les salariés concernés d'anticiper leur rémunération de décembre à la veille des fêtes de fin d'année.

La **CFE-CGC** demande l'annulation de ces reprises.

A défaut d'annulation, La **CFE-CGC** obtient le décalage de la reprise des UP sur la production d'Avril (paie de Mai).

Nous demandons que La Direction communique auprès des collaborateurs les montants des UP reprises début janvier.

|Projet information BIC de Bastia

Le projet de **changement du BIC à Bastia** afin de dynamiser l'Inspection en la dotant d'un local plus accueillant et adapté à la réglementation RADON.

Plus d'info sur le Radon [ICI](#)

LA **CFE-CGC** demande une analyse précise de l'exposition au RADON des collaborateurs du BIC et un plan de prévention en adéquation avec la législation.

La **CFE-CGC** restera vigilante sur le suivi du dossier.

|Point frais professionnels

présenté par la directrice du service frais pro de Pessac

Point NDF :

La **CFE-CGC** demande que nous puissions soumettre **toutes les pochettes** dès leur création finale.

Il est rappelé que toute pochette finalisée doit être **scannée** et **envoyée papier** afin de fluidifier leur validation.

Point CONCUR :

La **CFE-CGC** exige que soit mise en place une assistance spécifique, formée et compétente.

Au regard de la situation, nous ne pouvons rester sur une assistance généraliste.

La **CFE-CGC** demande la possibilité de partage d'écran afin de faciliter l'assistance à distance.

La **CFE-CGC** rappelle que la formation n'est pas adaptée pour les problématiques du réseau et demande qu'à l'avenir elle soit appropriée aux AEP.

La **Direction reconnaît les défaillances** de l'assistance actuelle et s'engage à remédier à la situation.

Elle souhaite la mise en place d'une **assistance dédiée CONCUR**.

Suivi du projet CONCUR :

La **CFE-CGC s'insurge** qu'il y ait 75% de pochettes qui soient en attente de prise en charge dans le service à Pessac.

La **CFE-CGC dénonce la situation** et exige de la Direction un traitement et une mise en paiement des pochettes d'ici la fin de l'année.

- La **Direction s'engage** à mettre en place des mesures fortes afin de valider le maximum de pochettes avant la fin de l'année.

La **CFE-CGC rappelle** à la Direction qu'il ne pourra pas y avoir de clôture de NDF sans une parfaite stabilité de l'outil CONCUR et le traitement complet des pochettes.

La **CFE-CGC demande** que les lignes bloquantes soient isolées et traitées indépendamment afin de permettre la mise en paiement partielle de la pochette.

Même demande concernant la dissociation des frais animation des frais professionnels des IMC, IFS et AC/IAC.

- La **Direction prend acte** de nos demandes et met en place dès maintenant une solution d'urgence afin que les frais d'animation soient réglés indépendamment.

La **CFE-CGC obtient** la possibilité du traitement de l'intégralité des pochettes sans blocage mensuel.



|Point Santé :

Dans ce contexte de hausse incessante des tarifs de nos contrats Santé, la CFE-CGC ne peut se satisfaire de mesurottes mises en place (trop peu de jokers distribués) et demande de véritables mesures afin de permettre aux producteurs de pouvoir défendre leur portefeuille.

La CFE-CGC demande une mesure exceptionnelle par le gel des reprises de commissions sur les résiliations antérieurs aux 25 mois.

|Questions diverses :



Les producteurs Mon Auto n'ont plus de Carte Verte à leur disposition, comment les obtenir ?

Solution d'attente pour tous les producteurs habilités IARD (notamment pour les RC/IC MA), ils ont la possibilité de joindre le service par e-mail (service.iardfrance@axa.fr) pour toutes demandes Cartes Vertes, avenants, etc...

News!

Enfin la création d'un poste d'IFS Expert, tant réclamée par la CFE-CGC, dans la région Nord-Est, DV Est : Golbey / Nancy / Metz.

